

**«Le trafic du tabac est
une activité criminelle
à part entière»**

TRAFIC

XAVIER RAUFER

Expert reconnu en menaces criminelles de tout type, Xavier Rauffer nous établit les connexions entre le **trafic de tabac** et la grande criminalité. Voire le terrorisme.

Le Losange : Vous pensez que la croissance actuelle du trafic du tabac s'inscrit dans un cycle historique plus global. C'est-à-dire ?

Xavier Raufer : Tout remonte à la chute du mur de Berlin et au fait que, depuis, la planète n'a pas retrouvé de véritable stabilité, faute de nouvel ordre mondial.

Auparavant, avec l'équilibre de la terreur nucléaire entre les deux blocs, personne ne cherchait à "pousser le bouchon trop loin", au risque de voir l'Europe se retrouver "vitrifiée". Et du fait des "murs", les trafics illégaux n'étaient pas mondialisés.

Depuis, nous connaissons un grand désordre mondial avec son corollaire : le retour aux phénomènes de piraterie et l'explosion des trafics de toutes sortes, dont celui du tabac. Car les structures internationales de régulation sont affaiblies. Depuis la chute de l'Empire romain, il s'agit d'un phénomène historique récurrent.

En quoi le trafic du tabac présente-t-il une gravité particulière ?

Pour deux raisons. Ce trafic international s'effectue avec du tabac essentiellement contrefait, ce n'est pas du vrai tabac. On peut y retrouver des substances autrement plus nocives. De plus, les acheteurs finaux sont jeunes, voire très jeunes. Ils y voient un intérêt économique et ne se posent pas trop de questions sur le plan moral. En France comme ailleurs.

Voilà en quoi il est regrettable que le trafic du tabac ne soit pas classé parmi les principaux problèmes de santé publique. En comparaison, il y a de quoi rester rêveur avec tout le bruit orchestré autour de la "pandémie" de la grippe H1N1.

Mais, depuis quand suivez-vous particulièrement le trafic du tabac ?

Dès le départ, nous avons "tiqué" sur la façon dont ont été annoncées, par le gouvernement de l'époque, les fortes hausses des prix de 2003. On nous a expliqué que c'était pour faire baisser la consommation en niant les risques de contrebande. Ce qui relève autant d'une vision naïve que d'une naïveté politicienne.

Au titre de spécialiste des menaces criminelles, je n'ai pas à dire si fumer est bon ou mauvais pour la santé. Ceci est du

ressort du corps médical. En revanche, mon expérience me fait dire que le monde est "méchant". Je constate donc que les autorités sanitaires plaident pour la logique suivante : si on met le paquet de cigarettes à 10 euros, la consommation baisse et moins de gens vont être malades. Mais moi je

sais que la logique réelle passe par la rue : si le tabac "officiel" est trop cher, le fumeur va s'en procurer ailleurs. De même que la prohibition totale de l'alcool, aux États-Unis, a produit des catastrophes, ici, on a généré la contrebande. Sans rien anticiper. Car, à la minute où il y a eu une possibilité de profit, les bandits ont sauté sur l'opportunité.

C'est la grande criminalité qui s'est engouffrée dans la brèche...

Oui, bien sûr. D'abord, parce que la principale caractéristique des bandits c'est l'opportunisme. Ils peuvent changer de trafic à la minute.

Ensuite, ce sont des prédateurs extrêmement réactifs et sans scrupule : empoisonner des gens avec des produits frelatés leur est égal.

Enfin, ils fonctionnent suivant une stricte logique coût/bénéfice. Or, la contrebande de cigarette, si lucrative, est peu pénalisée. Les acteurs de ce marché ne sont fondamentalement pas trop inquiétés.

Voilà pourquoi il aurait fallu intégrer les paramètres criminels dans la légitime volonté de limitation de l'usage d'un produit considéré mauvais pour la santé.

À l'heure actuelle, nous sommes donc face à ce problème de trafic de tabac qui s'aggrave sans cesse.

D'après vous, pourquoi le sujet ne rentre pas dans les priorités de la politique de santé publique ?

Avec le Vatican, la France a l'un des appareils d'État les plus anciens du monde. C'est une machine stable mais un peu vieille et arthritique.

Donc, si un problème doit être traité, il faut que le sommet de l'État décrète qu'il s'agit d'une priorité. À partir de là, la mécanique se met en branle, lentement mais efficacement.

Malheureusement, le trafic du tabac n'est pas une priorité. C'est extrêmement dommageable, car cela pousse un tas de gens à un comportement illicite, dont on ne revient pas dès lors que l'habitude est prise.



« Ce trafic international s'effectue avec du tabac essentiellement contrefait »



►►► A-t-on pu déterminer quels types de réseau sont intéressés par le tabac ?

Dans le milieu criminel, tout est strictement une question de rapport de force. Tout le monde peut être intéressé par une activité, mais seuls certains arrivent à s'y imposer... violemment. Pour le tabac, on constate que les réseaux sont déjà organisés à partir de trafics déjà bien établis ayant des connections, notamment, dans la région des Balkans. Les seuls sujets sur lesquels les voyous albanais, bulgares et macédoniens s'entendent... ce sont les trafics d'armes, de prostituées et de tabac.

Par ailleurs, des trafiquants de haschich peuvent se lancer dans le tabac de même qu'il y a des réseaux hybrides finançant des activités terroristes, avec le trafic du tabac. C'est le cas des irréductibles de l'IRA irlandaise. Et en Algérie, l'un des leaders de l'ex-Fis/Al Qaïda est réputé pour faire du terrorisme la nuit et du tabac le jour.



« Les acteurs de ce marché ne sont fondamentalement pas trop inquiétés »

On voit aussi beaucoup de tabac de contrefaçon venir de Chine...

Oui, car la Chine a beaucoup de mal, culturellement, à prendre en considération le concept de contrefaçon. Reproduire un objet de grande consommation en Occident leur paraît légitime. Mais cette situation gêne beaucoup la Chine de 2010 qui veut y mettre fin ne serait-ce que parce qu'il y existe aussi un monopole national du tabac. Toutefois, c'est un pays immense avec beaucoup de corruption. Il ne faut pas s'attendre à ce que cela s'arrête très vite, les têtes de réseau se tenant en dehors de la répression.

Qu'est-ce qui pousserait les pouvoirs publics français à réagir ?

L'opinion publique. Quand elle commencera à comprendre les dangers liés à ce problème, les responsables politiques s'y intéresseront encore plus sérieusement.

Et il y a une loi qui fonctionne toujours efficacement sur les bandits : c'est l'effet de déplacement. Quand cela devient trop cher et trop lourd pour eux de trafiquer en un endroit, ils vont ailleurs. Ce que le gouvernement français pourrait faire, c'est jouer, à son profit, l'effet de déplacement... vers d'autres pays. Car on ne peut pas interrompre les trafics chez soi si les conditions objectives de leurs développements subsistent. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR DELPHINE LEJOUX ET XAVIER MAKILA

UN EXPERT EN CRIMINOLOGIE

Xavier Rauber est le responsable des études et recherches du département "Menaces criminelles contemporaines" de l'université Panthéon-Assas Paris 2.

Il est aussi professeur affilié à l'Edhec et chargé de cours dans de nombreuses universités dans le monde (y compris en Chine).

Il est l'auteur d'ouvrages tels :

- Les nouveaux dangers planétaires - chaos mondial, décèlement précoce (CNRS Editions - 2009)
- La criminalité organisée dans le chaos mondial : Mafias, triades, cartels, clans (Éditions des Riaux - 2007)
- La Camorra, une mafia urbaine (Éditions de la Table Ronde - 2005).

